

# Instantan s juillet-ao t 1999

Monde   
 

 

## PUBLICATIONS OUVRAGES

Comment  
gagner la bataille de la qualit  de l'eau potable ?

Compte rendu  
du colloque organis  par le Cercle Fran sais de l'Eau

 

Alerte  
  la TGAP

La TGAP, c'est la taxe g n rale sur les activit s polluantes.  
Le gouvernement a pour projet, d' s 2000, d'int grer   la TGAP les redevances  
pollution collect es par les six agences de l'eau, soit 12 milliards par  
an. Ce "hold up"  tatique sur les redevances vers es aux agences provoque  
une forte opposition des  lus et des agences.

 

 

Europe   
top

France

Eau pure à Paris

Jusqu'ici tout va bien Paris dispose d'une réserve en eau profonde d'une exceptionnelle pureté : elle se trouve dans les couches profondes de l'Albien. Quelques fontaines à Paris puisent directement dans ces eaux mais, en général, elles demeurent très protégées. Il n'y a à ce jour que peu de cas de pollution ou de déperdition de ces eaux à Paris ou dans sa région. Le seul vrai cas litigieux est dû à une entreprise du constructeur informatique IBM. En effet, pour nettoyer ses composants de très haute technologie, IBM avait besoin d'une eau d'une pureté parfaite. L'entreprise a donc fait forer un puits vers une nappe d'eau peu profonde. Mais cette nappe communiquait avec l'eau de l'Albien et des craintes ont été formulées quant à l'utilisation massive de ces eaux par IBM et leur épuisement. Le problème a depuis été résolu. À part cela, de nombreuses rumeurs font état d'une vraie pollution des eaux de l'Albien à Bonneuil dans la région parisienne. Cette pollution serait due à un forage pétrolier coincé entre un Mac Donald's et une barre HLM. Affaire à suivre...

Boris

Razon, Don Quichotte, 1999, numéro 2.

À

Propreté des plages

Pour

la troisième année, Surf Rider Foundation Europe, l'association des surfeurs pour la protection de l'océan et des plages, édite la carte des pavillons Noirs. Cette carte fait l'inventaire des problèmes de pollution en recensant les points noirs rencontrés par les surfeurs et les baigneurs lors de leurs activités. Les pavillons Noirs 1999 sont attribués à 91 communes du littoral français (métropole et Dom-Tom), les eaux de baignade de ces communes présentant toutes, un ou plusieurs problèmes de pollution sur au moins une de leurs plages. La carte des pavillons noirs ainsi que les commentaires sur toutes les zones concernées sont disponibles sur le

site de la fondation. La comparaison entre cette carte et la carte de la qualité des eaux de baignade des Ministères de la Santé et de l'Environnement (les Pavillons Bleus) est quasiment inévitable. La carte des pavillons noirs prend en compte des données de plusieurs sources et sur l'année entière, alors que les pavillons bleus sont attribués sur des résultats d'analyses effectués de la mi-juin à la mi-septembre de l'année précédente. La carte des pavillons bleus, évalue la propreté des eaux de baignade par l'analyse de trois paramètres bactériologiques. Par contre les pollutions chimiques, d'hydrocarbures, de déchets flottants, d'odeurs... sont évalués par observation visuelle et olfactive uniquement (ne rigolez pas, c'est la triste réalité ; ndr). Concernant le classement des pavillons bleus, on peut citer par exemple la commune de Leucate (dépt 11) qui figure sur la liste, alors que le ramassage des coquillages y est actuellement interdit... (pour plus d'info : voir

notre article précédent) Devant le manque de connaissances de certains types de pollutions du littoral, devant l'absence de recoupement des informations existantes et devant la difficulté qui existe pour le public à réunir ces informations, l'association demande la mise en place, au niveau européen, d'un réseau de surveillance et d'alerte du littoral qui devra prendre en compte et mesurer, le plus grand

nombre de polluants, sur le plus grand nombre de sites et cela pendant toute l'année.

Surfrider  
Foundation Europe et le Ministère français de l'Environnement - Univers  
Nature

À

Affaire  
du plomb de Bourg-Fidèle

Les Amis de la Terre ont obtenu la fermeture de  
l'entreprise pour sa mise aux normes

La fermeture temporaire de l'usine  
de retraitement de batteries située à Bourg-Fidèle (Ardennes) vient d'être décidée  
jusqu'à sa mise aux normes. Les Amis de la Terre avaient demandé l'arrêt des activités  
polluantes de l'usine incapable de garantir l'absence de risque sanitaire pour  
les riverains et les salariés. Le PDG de l'entreprise Métal Blanc a été mis en  
examen le 6 mai 1999 pour "mise en danger de la vie d'autrui, administration de substances nuisibles, rejets en eau  
douce de substances nuisibles ou toxiques  
et non-respect des mises en demeure administratives". Suite au décès de bovins  
intoxiqués autour de l'usine, et sous la pression de l'association de protection  
de l'environnement de Bourg-Fidèle, les services préfectoraux ont finalement réalisé  
des analyses sur les enfants de moins de 12 ans et sur l'environnement. Les rapports  
de la Préfecture des Ardennes ont ainsi révélé, en 1998, l'intoxication au plomb  
de 22 enfants du village (un sur quatre). En novembre 1998, le Ministère  
de l'Environnement a diligenté une mission d'inspection et a constaté des retards  
importants en ce qui concerne la protection de l'environnement, avec une contamination  
très élevée d'un périmètre autour de l'usine, dans lequel se trouvent de nombreuses  
habitations. La rivière, dans laquelle l'entreprise déverse ses rejets, est également  
fortement polluée au plomb et au cadmium en aval. Enfin pour finir, les mesures  
effectuées dans l'usine ont montré des taux de plomb dans certains ateliers supérieurs  
de 3 à 24 fois la valeur limite d'exposition pour les salariés causant des plombémies  
et maladies professionnelles.

Les Amis de la Terre - Univers  
Nature

À

À

Afrique  
top

sans Sonatrach

"Un État dans l'État" ... Avec 95 % des exportations du pays, 90 % de ses recettes en devises et 25 % de son PIB, la Sonatrach (Société Nationale pour la recherche, la production, le transport, la transformation et la commercialisation des hydrocarbures) représente bien plus qu'une entreprise : elle est un des cœurs stratégiques de l'Algérie. Stratégique au point d'avoir été relativement épargnée par la guerre civile. Un ingénieur déclarait ainsi au quotidien Le Monde : "Tout le monde sait, islamistes compris, que toucher aux hydrocarbures, c'est signer la mort du pays. Les gens du FIS si jamais ils arrivent au pouvoir, n'auront pas d'autres ressources où puiser. Ils ne sont pas complètement fous au point de casser à tirelire." L'histoire de la Sonatrach, c'est la chronique d'une entreprise essentielle à la vie de l'Algérie. Fondée en 1963, elle a été nationalisée en 1971 de la nationalisation des intérêts étrangers dans le secteur pétrolier. Depuis, elle n'a cessé de couvrir le pétrole et du gaz dans le pays au point que sa production n'a cessé de croître pour l'amener au 5<sup>ème</sup> rang pour les réserves en gaz et au 14<sup>ème</sup> rang pour les réserves en pétrole. L'Agence Internationale de l'Énergie juge pourtant que l'Algérie est encore un pays sous-exploré pour ses ressources en hydrocarbure. Depuis 1991, l'Algérie a rouvert son pétrole aux compagnies étrangères déclenchant de nouvelles découvertes d'or noir. Total, Elf et Repsol furent du lot. Mais, malgré sa réussite, la Sonatrach n'est pas exempte d'accusations. Dans Algérie Confidentielle, une lettre écrite par deux journalistes algériens, on peut lire : "Le traitement de faveur dont bénéficie la Sonatrach suscite de plus en plus de jalousies dans les milieux économiques algériens. Sonatrach est au-dessus de tout. Elle dispose d'un statut particulier qui en fait pratiquement une entreprise étrangère sur le territoire algérien. [...] Après avoir longtemps été un État dans l'État, Sonatrach a voulu pour devenir une riche principauté libérée des charges ingrates inhérentes au statut de l'État." Et certains de ses partenaires pétroliers étrangers soupçonnent la Sonatrach de faire des fausses factures. Sans compter le FMI qui, fidèle à ses convictions, aimerait bien voir une entreprise privée s'occupant des hydrocarbures...

Boris  
Razon, Don Quichotte, 1999, numéro  
2.

À

L'eau  
du Sahara

Une denrée rare à partager Le Sahara, c'est le sable et la sécheresse. Pourtant en dessous, de 1 000 à 2 000 m de profondeur, se cache une réserve en eau inestimable. L'Algérie, la Tunisie et le Maroc partagent une de ces nappes d'eau souterraine non renouvelable (il faudrait 6 siècles pour qu'elle se renouvelle) qui représente 800 000 à 900 000 km<sup>2</sup>, c'est la nappe du Sahara Septentrional. Or, ces pays de la zone aride ont une consommation en eau renouvelable de plus de 100 %. La Libye consomme 900 % de ses ressources en eau renouvelable et en 2025 tout le Maghreb devrait être à ce niveau. Aussi l'usage de cette eau non conventionnelle est-il nécessaire même si son extraction coûte fort cher. Selon Alice Aureli, hydrologue à l'Unesco : "il s'agit d'un patrimoine collectif que ces pays doivent apprendre à gérer en commun ce qui n'est pas encore dans leurs habitudes". Car le problème est avant tout politique : l'eau ne connaissant pas de frontières, il faut arriver à une gestion équilibrée pour chaque pays. À l'heure actuelle, c'est tout l'inverse. Tandis que la Libye crée des canaux de dérivations des eaux profondes du Sahara inhabités vers ses cités dans des tunnels immenses sur 900 kilomètres, l'Algérie et la Tunisie ont tendance à développer une utilisation locale mais importante, dans les oasis, de cette ressource. Et si le Maghreb n'est pas l'endroit où les conflits

armées de l'eau sont le plus envisageables pour le siècle prochain, cette situation crée des tensions. Car c'est véritablement le choix de développement de ces pays qui est attaché à ces nappes. En Algérie et en Tunisie, l'État a décidé d'investir dans des forages en eau profonde au Sud afin d'empêcher que toute la population ne vienne se masser sur les côtes. Ces politiques reposent toutes cependant sur une conception erronée de l'eau : la nappe se tarira d'ici 30 à 50 ans si on l'utilise massivement comme chaque pays projette de le faire. Comme le dit Jean Margat, hydrologue : "les politiques ne raisonnent que sur une ou deux générations mais que feront les populations massées sans eau. Si cela continue, ils se résistent de véritables bombes sociales ?". Cette politique de court terme qui prédomine aujourd'hui est largement remise en question par le projet conjoint de l'Unesco et de l'Organisation Sahara Sahel qui font pression sur le Maghreb dans son ensemble afin d'amener une utilisation concertée et temporaire des eaux. L'idée d'attendre de trouver cette ressource renouvelable en cas de grande sécheresse ou en attendant de trouver des techniques meilleures... Une confiance devrait se tenir prochainement, on verra alors si la politique nationale est soluble dans l'eau.

Boris  
Razon, Don Quichotte, 1999, numéro  
2.

À

À

Amériques  
top

L'Amérique du nord veut  
réduire la présence des substances toxiques dans l'environnement

Le Canada, le Mexique et les États-Unis conjuguent leurs forces pour réduire les substances toxiques, protéger les oiseaux et préserver un important bassin hydrographique. Le 28 juin 1999, les ministres de l'environnement du Canada, du Mexique et des États-Unis ont chargé la commission de coopération environnementale (CCE) d'établir un plan d'action destiné à réduire la présence dans l'environnement de substances extrêmement toxiques, les dioxines et furanes et l'hexachlorobenzène, afin de mieux protéger la santé humaine et l'environnement en Amérique du Nord. Cette initiative est au nombre des décisions qu'a divulgué le conseil de la CCE, à Banff, en Alberta. Entre autres décisions, le Conseil a également donné le feu vert à la CCE pour qu'elle lance l'Initiative de conservation des oiseaux de l'Amérique

du Nord (ICOAN), laquelle vise à protéger les habitats aviens essentiels, et pour qu'elle élabore une stratégie de mise en œuvre en vue de protéger la partie amont de la rivière San Pedro, un des couloirs de migration d'oiseaux les plus importants du continent.

Ministère de l'Environnement canadien - Univers  
Nature

À

États-Unis

Dioxines en Louisiane

La Louisiane est au 1er rang des nations qui rejettent des dioxines. Greenpeace a désigné, le 30 juin, la compagnie chimique PPG comme étant l'une des sources de dioxine en Louisiane. Le groupe environnemental a durant une excursion de dix jours à travers la Louisiane, identifié les usines de PVC, comme source principale de la contamination en dioxine de l'état, et plus particulièrement de la région du lac Charles. Ces rejets en se déplaçant sur de longues distances, grâce au vent, contaminent également d'autres régions du monde. Des résidents, de l'une des communautés entourant les usines de PVC du lac Charles, ont récemment été examinés par l'agence américaine pour les substances toxiques et un taux de dioxine supérieur à la normale a été relevé dans le sang. Aussi, Greenpeace exige un arrêt immédiat de la création ou de l'extension de ce type de société, des réductions substantielles des émissions de dioxine pour les usines existantes, et un plan pour éliminer peu à peu ces industries au profit d'unités de productions plus propres. Selon des documents de PPG, entre 1962 et 1976, l'usine a vidé au moins 120 000 tonnes de déchets contaminés directement dans les étangs voisins. Alors que les rejets en milieu aquatique ont été stoppés, les usines de PVC continuent à émettre des dioxines dans l'air par l'intermédiaire de leurs incinérateurs de rebut.

Greenpeace International - Univers  
Nature

À

Monde  
À

À

Comment  
gagner la bataille de la qualité de l'eau potable ?

Compte rendu  
du colloque organisé par le Cercle Français de l'Eau

À

Alerte  
à la TGAP

La TGAP, c'est la taxe générale sur les activités polluantes.  
Le gouvernement a pour projet, dès 2000, d'intégrer à la TGAP les redevances  
pollution collectées par les six agences de l'eau, soit 12 milliards par  
an. Ce "hold up" étatique sur les redevances versées aux agences provoque  
une forte opposition des élus et des agences.

À

À

Europe  
top

France

Eau pure à Paris

Jusqu'ici tout va bien Paris dispose d'une réserve en eau profonde d'une  
exceptionnelle pureté : elle se trouve dans les couches profondes de l'Albien.  
Quelques fontaines à Paris puisent directement dans ces eaux mais, en général,  
elles demeurent très protégées. Il n'y a ce jour que peu de cas de pollution  
ou de déperdition de ces eaux à Paris ou dans sa région. Le seul vrai cas litigieux  
est dû à une entreprise du constructeur informatique IBM. En effet, pour nettoyer  
ses composants de très haute technologie, IBM avait besoin d'une eau d'une  
pureté parfaite. L'entreprise a donc fait forer un puits vers une nappe d'eau  
peu profonde. Mais cette nappe communiquait avec l'eau de l'Albien et

des craintes ont été formulées quant à l'utilisation massive de ces eaux par IBM et à leur appauvrissement. Le problème a depuis été résolu. À part cela, de nombreuses rumeurs font état d'une vraie pollution des eaux de l'Albien à Bonneuil dans la région parisienne. Cette pollution serait due à un forage pétrolier coincé entre un Mac Donald's et une barre HLM. Affaire à suivre...

Boris  
Razon, Don Quichotte, 1999, numéro  
2.

À

Propreté des plages

Pour la troisième année, Surfrider Foundation Europe, l'association des surfeurs pour la protection de l'océan et des plages, a édité la carte des pavillons Noirs. Cette carte fait l'inventaire des problèmes de pollution en recensant les points noirs rencontrés par les surfeurs et les baigneurs lors de leurs activités. Les pavillons Noirs 1999 sont attribués à 91 communes du littoral français (métropole et Dom-Tom), les eaux de baignade de ces communes présentant toutes, un ou plusieurs problèmes de pollution sur au moins une de leurs plages. La carte des pavillons noirs ainsi que les commentaires sur toutes les zones concernées sont disponibles sur le site de la fondation. La comparaison entre cette carte et la carte de la qualité des eaux de baignade des Ministères de la Santé et de l'Environnement (les Pavillons Bleus) est quasiment inévitable. La carte des pavillons noirs prend en compte des données de plusieurs sources et sur l'année entière, alors que les pavillons bleus sont attribués sur des résultats d'analyses effectués de la mi-juin à la mi-septembre de l'année précédente. La carte des pavillons bleus, évalue la propreté des eaux de baignade par l'analyse de trois paramètres bactériologiques. Par contre les pollutions chimiques, d'hydrocarbures, de déchets flottants, d'odeurs... sont évalués par observation visuelle et olfactive uniquement (ne rigolez pas, c'est la triste réalité ; ndr). Concernant le cas particulier des pavillons bleus, on peut citer par exemple la commune de Leucate (dépt 11) qui figure sur la liste, alors que le ramassage des coquillages y est actuellement interdit... (pour plus d'info : voir notre article précédent) Devant le manque de connaissances de certains types de pollutions du littoral, devant l'absence de recoupement des informations existantes et devant la difficulté qui existe pour le public à réunir ces informations, l'association demande la mise en place, au niveau européen, d'un réseau de surveillance et d'alerte du littoral qui devra prendre en compte et mesurer, le plus grand nombre de polluants, sur le plus grand nombre de sites et cela pendant toute l'année.

Surfrider  
Foundation Europe et le Ministère français de l'Environnement - Univers  
Nature

À

Affaire  
du plomb de Bourg-Fidèle

Les Amis de la Terre ont obtenu la fermeture de  
l'entreprise pour sa mise aux normes

La fermeture temporaire de l'usine de retraitement de batteries située à Bourg-Fidèle (Ardennes) vient d'être décidée jusqu'à sa mise aux normes. Les Amis de la Terre avaient demandé l'arrêt des activités polluantes de l'usine incapable de garantir l'absence de risque sanitaire pour les riverains et les salariés. Le PDG de l'entreprise Métal Blanc a été mis en examen le 6 mai 1999 pour

"mise en danger de la vie d'autrui, administration de substances nuisibles, rejets en eau douce de substances nuisibles ou toxiques et non-respect des mises en demeure administratives". Suite au décès de bovins intoxiqués autour de l'usine, et sous la pression de l'association de protection de l'environnement de Bourg-Fidèle, les services préfectoraux ont finalement réalisé des analyses sur les enfants de moins de 12 ans et sur l'environnement. Les rapports de la Préfecture des Ardennes ont ainsi révélé, en 1998, l'intoxication au plomb de 22 enfants du village (un sur quatre). En novembre 1998, le Ministère de l'Environnement a diligenté une mission d'inspection et a constaté des retards importants en ce qui concerne la protection de l'environnement, avec une contamination élevée d'un périmètre autour de l'usine, dans lequel se trouvent de nombreuses habitations. La rivière, dans laquelle l'entreprise déverse ses rejets, est également fortement polluée au plomb et au cadmium en aval. Enfin pour finir, les mesures effectuées dans l'usine ont montré des taux de plomb dans certains ateliers supérieurs de 3 à 24 fois la valeur limite d'exposition pour les salariés causant des plombages et maladies professionnelles.

Les Amis de la Terre - Univers  
Nature

À

À

Afrique  
top

Pas d'Algérie  
sans Sonatrach

"Un état dans l'état"... Avec 95 % des exportations du pays, 90 % de ses recettes en devises et 25 % de son PIB, la Sonatrach (Société Nationale pour la recherche, la production, le transport, la transformation et la commercialisation des hydrocarbures) représente bien plus qu'une entreprise : elle est un des cœurs stratégiques de l'Algérie. Stratégique au point d'avoir été relativement épargnée par la guerre civile. Un ingénieur déclarait ainsi au quotidien Le Monde : "Tout le monde sait, islamistes compris, que toucher aux hydrocarbures, c'est signer la mort du pays. Les gens du FIS si jamais ils arrivent au pouvoir, n'auront pas d'autres ressources où puiser. Ils ne sont pas complètement fous au point de casser à tirelire." L'histoire de la Sonatrach, c'est la chronique d'une entreprise essentielle à la vie de l'Algérie. Fondée en 1963, elle a été nationalisée en 1971 de la nationalisation des intérêts étrangers dans le secteur pétrolier. Depuis, elle n'a cessé de couvrir du pétrole et du gaz dans le pays au point que sa production n'a cessé de croître pour l'amener au 5<sup>e</sup> rang pour les réserves en gaz et au 14<sup>e</sup> rang pour les réserves en pétrole. L'Agence Internationale de l'Énergie juge pourtant que l'Algérie est encore un pays sous-exploité pour ses ressources en hydrocarbure. Depuis 1991, l'Algérie

a rouvert son p<sup>o</sup>trle aux compagnies <sup>o</sup>trang<sup>o</sup>res d<sup>o</sup>clenchant de nouvelles d<sup>o</sup>couvertes d'or noir. Total, Elf et Repsol furent du lot. Mais, malgr<sup>o</sup> sa r<sup>o</sup>ussite, la Sonatrach n'est pas exempte d'accusations. Dans Alg<sup>o</sup>rie Confidentielle, une lettre <sup>o</sup>dit<sup>o</sup>e par deux journalistes alg<sup>o</sup>riens, on peut lire : "Le traitement de faveur dont b<sup>o</sup>n<sup>o</sup>ficie la Sonatrach suscite de plus en plus de jalousies dans les milieux <sup>o</sup>conomiques alg<sup>o</sup>riens. Sonatrach est au-dessus de tout. <sup>o</sup>lle dispose d'un statut particulier qui en fait pratiquement une entreprise <sup>o</sup>trang<sup>o</sup>re sur le territoire alg<sup>o</sup>rien. [...] Apr<sup>o</sup>s avoir longtemps <sup>o</sup>t<sup>o</sup> un <sup>o</sup>otat dans l'<sup>o</sup>otat, Sonatrach a <sup>o</sup>volu<sup>o</sup> pour devenir une richissime principaut<sup>o</sup> lib<sup>o</sup>r<sup>o</sup>es des charges ingrates inh<sup>o</sup>rentes au statut de l'<sup>o</sup>otat." Et certains de ses partenaires p<sup>o</sup>trliers <sup>o</sup>trangers soup<sup>o</sup>onnent la Sonatrach de faire des fausses factures. Sans compter le FMI qui, fid<sup>o</sup>le <sup>o</sup> ses convictions, aimerait bien voir une entreprise priv<sup>o</sup>e s'occupant des hydrocarbures...

Boris  
Razon, Don Quichotte, 1999, num<sup>o</sup>ro  
2.

<sup>o</sup>

L'eau  
du Sahara

Une denr<sup>o</sup>e rare <sup>o</sup> partager Le Sahara, c'est le sable et la s<sup>o</sup>cheresse. Pourtant en dessous, de 1 000 <sup>o</sup> 2 000 m de profondeur, se cache une r<sup>o</sup>serve en eau inestimable. L'Alg<sup>o</sup>rie, la Tunisie et le Maroc partagent une de ces nappes d'eau souterraine non renouvelable (il faudrait 6 si<sup>o</sup>cles pour qu'elle se renouvelle) qui repr<sup>o</sup>sente 800 000 <sup>o</sup> 900 000 km<sup>2</sup>, c'est la nappe du Sahara Septentrional. Or, ces pays de la zone aride ont une consommation en eau renouvelable de plus de 100 %. La Libye consomme 900 % de ses ressources en eau renouvelable et en 2025 tout le Maghreb devrait <sup>o</sup>tre <sup>o</sup> ce niveau. Aussi l'usage de cette eau non conventionnelle est-il n<sup>o</sup>cessaire m<sup>o</sup>me si son extraction co<sup>o</sup>te fort cher. Selon Alice Aureli, hydrologue <sup>o</sup> l'Unesco : "il s'agit d'un patrimoine collectif que ces pays doivent apprendre <sup>o</sup> g<sup>o</sup>rer en commun ce qui n'est pas encore dans leurs habitudes". Car le probl<sup>o</sup>me est avant tout politique : l'eau ne connaissant pas de fronti<sup>o</sup>res, il faut arriver <sup>o</sup> une gestion <sup>o</sup>quilibr<sup>o</sup>e pour chaque pays. <sup>o</sup> l'heure actuelle, c'est tout l'inverse. Tandis que la Libye cr<sup>o</sup>e des canaux de d<sup>o</sup>rivations des eaux profondes du Sahara inhabit<sup>o</sup> vers ses c<sup>o</sup>tes dans des tunnels immenses sur 900 kilom<sup>o</sup>tres, l'Alg<sup>o</sup>rie et la Tunisie ont tendance <sup>o</sup> d<sup>o</sup>velopper une utilisation locale mais importante, dans les oasis, de cette ressource. Et si le Maghreb n'est pas l'endroit o<sup>o</sup> les conflits arm<sup>o</sup>s de l'eau sont le plus envisageables pour le si<sup>o</sup>cle prochain, cette situation cr<sup>o</sup>e des tensions. Car c'est v<sup>o</sup>ritablement le choix de d<sup>o</sup>veloppement de ces pays qui est attach<sup>o</sup> <sup>o</sup> ces nappes. En Alg<sup>o</sup>rie et en Tunisie, l'<sup>o</sup>otat a d<sup>o</sup>cid<sup>o</sup> d'investir dans des forages en eau profonde au Sud afin d'emp<sup>o</sup>cher que toute la population ne vienne se masser sur les c<sup>o</sup>tes. Ces politiques reposent toutes cependant sur une conception erron<sup>o</sup>e de l'eau : la nappe se tarira d'ici 30 <sup>o</sup> 50 ans si on l'utilise massivement comme chaque pays projette de le faire. Comme le dit Jean Margat, hydrologue : "les politiques ne raisonnent que sur une ou deux g<sup>o</sup>n<sup>o</sup>ations mais que feront les populations mass<sup>o</sup>es sans eau. Si cela continue, ils se r<sup>o</sup>servent de v<sup>o</sup>ritables bombes sociales ?". Cette politique de court terme qui pr<sup>o</sup>domine aujourd'hui est largement remise en question par le projet conjoint de l'Unesco et de l'Organisation Sahara Sahel qui font pression sur le Maghreb dans son ensemble afin d'amener une utilisation concert<sup>o</sup>e et temporaire des eaux. L'id<sup>o</sup>e <sup>o</sup>tant de se servir de cette ressource renouvelable en cas de grande s<sup>o</sup>cheresse ou en attendant de trouver des techniques meilleures... Une conf<sup>o</sup>rence devrait se tenir prochainement, on verra alors si la politique nationale est soluble dans l'eau.

Boris  
Razon, Don Quichotte, 1999, num<sup>o</sup>ro

2.

Â

Â

Amériques  
top

L'Amérique du nord veut  
réduire la présence des substances toxiques dans l'environnement

Le Canada, le Mexique et les États-Unis conjuguent leurs forces pour réduire les substances toxiques, protéger les oiseaux et préserver un important bassin hydrographique. Le 28 juin 1999, les ministres de l'environnement du Canada, du Mexique et des États-Unis ont chargé la commission de coopération environnementale (CCE) d'établir un plan d'action destiné à réduire la présence dans l'environnement de substances extrêmement toxiques, les dioxines et furanes et l'hexachlorobenzène, afin de mieux protéger la santé humaine et l'environnement en Amérique du Nord. Cette initiative est au nombre des décisions qu'a divulgué le conseil de la CCE, à Banff, en Alberta. Entre autres décisions, le Conseil a également donné le feu vert à la CCE pour qu'elle lance l'Initiative de conservation des oiseaux de l'Amérique du Nord (ICOAN), laquelle vise à protéger les habitats aviens essentiels, et pour qu'elle élabore une stratégie de mise en œuvre en vue de protéger la partie amont de la rivière San Pedro, un des couloirs de migration d'oiseaux les plus importants du continent.

Ministère de l'Environnement canadien - Univers  
Nature

Â

États-Unis

Dioxines en Louisiane

La Louisiane est au 1er rang des nations qui rejettent des dioxines.

Greenpeace a désigné, le 30 juin, la compagnie chimique PPG comme étant l'une des sources de dioxine en Louisiane. Le groupe environnemental a durant une excursion de dix jours à travers la Louisiane, identifié les usines de PVC, comme source principale de la contamination en dioxine de l'état, et plus particulièrement de la région du lac Charles. Ces rejets en se déplaçant sur de longues distances, grâce au vent, contaminent également d'autres régions du monde. Des résidents, de l'une des communautés entourant les usines de PVC du lac Charles, ont récemment été examinés par l'agence américaine pour les substances toxiques et un taux de dioxine supérieur à la normale a été relevé dans le sang. Aussi, Greenpeace exige un arrêt immédiat de la création ou de l'extension de ce type de société, des réductions substantielles des émissions de dioxine pour les usines existantes, et un plan pour éliminer peu à peu ces industries au profit d'unités de productions plus propres. Selon des documents de PPG, entre 1962 et 1976, l'usine a vidé au moins 120 000 tonnes de déchets contaminés directement dans les étangs voisins. Alors que les rejets en milieu aquatique ont été stoppés, les usines de PVC continuent à émettre des dioxines dans l'air par l'intermédiaire de leurs incinérateurs de rebut.

Greenpeace International - Univers  
Nature

À